

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00476

Numéro SIREN : 453 218 828

Nom ou dénomination : A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005429

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEM										8 RUE DU BÉARN		Néant ☐														
Adresse de l'entreprise		66100 PERPIGNAN																										
SIRET		4	5	3	2	1	8	8	2	8	0	0	0	2	9	Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										
																	Durée de l'exercice précédent *		12									
												Exercice N clos le		31122023		Exercice N-1 clos le		31122022										
												Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net										
												1		2		3		4										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010											012															
		014											016															
	Immobilisations corporelles*	028	31 609										030	30 035										1 574		5 429		
	Immobilisations financières* (1)	040	75										042											75		75		
	Total I (5)	044	31 684										048	30 035										1 649		5 504		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050											052														
		Marchandises *	060											062														
	Avances et acomptes versés sur commandes	064											066															
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	2 771										070	2 771										1 348				
		072	211										074	211										11				
	Valeurs mobilières de placement	080											082															
	Disponibilités	084	17 920										086	17 920										26 017				
	Charges constatées d'avance *	092											094															
	Total II	096	20 901										098	20 901										27 376				
	Total général (I + II)	110	52 586										112	30 035										22 551		32 879		
PASSIF																Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET		2						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120											120	4 500										4 500				
	Ecart de réévaluation	124											124															
	Réserve légale	126											126	450										450				
	Réserves réglementées*	130											130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132											132															
	Report à nouveau	134	27 294										134	20 518														
	Résultat de l'exercice	136	(10 623)										136	6 775														
	Subventions d'investissement	137											137															
	Provisions réglementées	140											140															
Total I	142	21 621										142	32 244															
Provisions pour risques et charges	Total II	154											154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156											156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164											164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	39										166	154														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	690										172	329														
	Comptes courants d'associés	173	201										173	152														
	Autres dettes	175											175															
Produits constatés d'avance	174											174																
Total III	176	930										176	636															
Total général (I + II + III)	180	22 551										180	32 879															
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	75										(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197											(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199											Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEME		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214		
		217		218	12 622	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	398	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	12 622	
						16 340
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *				236	184	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	10 112	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	579	244	579	
Rémunérations du personnel *				250	8 775	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	(5 571)	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com- -merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	3 855	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	23 320	
						9 572
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 698)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	75	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(10 623)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	8 775	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330		
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127				
	Zone de revitalisation nantes (44. quindécies)	138				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993					
dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
DÉFICITS	Dédution exception-nelle simulateur de conduite	655				
	Dédution exception-nelle (art 39 decies C)	647				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		
	Bénéfice col. 1				354	
Déficit col. 2				1 848		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * 3.158 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1					372	
Déficit col. 2					1 848	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 3 158
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 3 158
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870 3 158

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 2 287
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 1 683
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2023

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.E ASSISTANCE SERVICES EQUI		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	12 622	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	12 622	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	3 220	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 891	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	10 112	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	2 510
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 45321882800029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENTS

ADRESSE (voie) 8 RUE DU BÉARN

CODE POSTAL 66100

VILLE

PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GLEIZES Prénom(s) DAVID
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1
Naissance : Date 29011971 N° département 42 Commune ST CHAMOND Pays FRANCE
Adresse : N° 8 Voie RUE DU BEARN
Code postal 66100 Commune PERPIGNAN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3/1/12/2/0/2/3

N° SIRET

4 5 3 2 1 8 8 2 8 0 0 0 2 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENTS

ADRESSE (voie)

8 RUE DU BÉARN

CODE POSTAL

66100

VILLE

PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	31 609	30 035	1 574	5 429
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
ACTIF IMMOBILISE	Autres immobilisations financières	75		75	75
	TOTAL (II)	31 684	30 035	1 649	5 504
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 771		2 771	1 348
	Autres créances	211		211	11
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	17 920		17 920	26 017
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	20 901		20 901	27 376
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	52 586	30 035	22 551	32 879

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

75

(3) dont créances à plus d'un an

75

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		1 649	7,31	5 504	16,74	(3 855)	-70,04
Autres immobilisations corporelles		1 574	6,98	5 429	16,51	(3 855)	-71,01
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	31 107	137,95	31 107	94,61		
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	502	2,22	502	1,53		
281820	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	(29 533)	-130,9	(25 679)	-78,10	(3 855)	-15,01
281830	AMORT. MATERIEL DE BUREAU	(502)	-2,22	(502)	-1,53		
Autres immobilisations financières		75	0,33	75	0,23		
275000	DEPOTS CAUTIONS VERSES	75	0,33	75	0,23		
TOTAL III - Actif Circulant NET		20 901	92,69	27 376	83,26	(6 474)	-23,65
Créances clients et comptes rattachés		2 771	12,29	1 348	4,10	1 423	105,61
041D	COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	2 771	12,29	1 348	4,10	1 423	105,61
Autres créances		211	0,94	11	0,03	200	N/S
445661	TVA DEDUCTIBLE	1				1	
445670	CREDIT TVA			11	0,03	(11)	-100,00
445860	TVA A REGULARISER	210	0,93			210	
Disponibilités		17 920	79,47	26 017	79,13	(8 097)	-31,12
512300	CAISSE EPARGNE	1 745	7,74	7 917	24,08	(6 172)	-77,96
512400	COMPTE EXEDENT CAISSE EPARGNE	16 171	71,71	18 096	55,04	(1 925)	-10,64
531000	CAISSE	4	0,02	4	0,01		
TOTAL DU BILAN ACTIF		22 551	100,00	32 879	100,00	(10 329)	-31,41

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 500	4 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	450	450
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	27 294	20 518
	Résultat de l'exercice	(10 623)	6 775
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	21 621	32 244
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	201	152
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39	154
	Dettes fiscales et sociales	690	329
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	930	636
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	22 551	32 879
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(10 623,05)	6 775,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		930	636
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		21 621	95,88	32 244	98,07	(10 623)	-32,95
Capital Social ou individuel		4 500	19,96	4 500	13,69		
101000	CAPITAL SOCIAL	4 500	19,96	4 500	13,69		
Réserve légale		450	2,00	450	1,37		
106100	RESERVE LEGALE	450	2,00	450	1,37		
Report à nouveau		27 294	121,03	20 518	62,40	6 775	33,02
110000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	27 294	121,03	26 767	81,41	526	1,97
119000	REPORT A NOUVEAU PERTE			(6 249)	-19,01	6 249	100,00
Résultat de l'exercice		(10 623)	-47,11	6 775	20,61	(17 398)	-256,79
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		930	4,12	636	1,93	294	46,30
Emprunts et dettes financières divers		201	0,89	152	0,46	49	32,21
455100	ASSOCIE DAVID GLEIZES	201	0,89	152	0,46	49	32,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39	0,17	154	0,47	(115)	-74,70
040C	COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	39	0,17	154	0,47	(115)	-74,70
Dettes fiscales et sociales		690	3,06	329	1,00	361	109,50
445511	ETAT TVA A PAYER	227	1,01			227	
445661	TVA DEDUCTIBLE			48	0,15	(48)	-100,00
445713	TVA COLLECTEE 20%	462	2,05	225	0,68	237	105,51
445714	TVA COLLECTEE 10%	1		1			
445860	TVA A REGULARISER			56	0,17	(56)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF		22 551	100,00	32 879	100,00	(10 329)	-31,41

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	12 622		12 622	15 942
	Montant net du chiffre d'affaires	12 622		12 622	15 942
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				398
Total des produits d'exploitation (1)				12 622	16 340
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				184
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			10 112	10 498
	Impôts, taxes et versements assimilés			579	606
	Salaires et traitements			8 775	
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				(5 571)
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 855	3 855
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				23 320	9 572
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 698)	6 768

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 698)	6 768
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	75	7
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		75	7
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		75	7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 623)	6 775
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		12 697	16 347
TOTAL DES CHARGES		23 320	9 572
RESULTAT DE L'EXERCICE		(10 623)	6 775

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		12 622 100,00		16 340 102,50		(3 718)	-22,75
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		12 622 100,00		15 942 100,00		(3 320)	-20,83
Production vendue Services FRANCE		12 622 100,00		15 942 100,00		(3 320)	-20,83
704100	TRAV. ELECT. - PLOMBERIE 20%	100	0,79			100	
704200	TRAVAUX ELECT. - PLOMBERIE 10%			3 926	24,63	(3 926)	-100,00
704300	TRAVAUX SOUS TRAITANCE TVA 0%			925	5,80	(925)	-100,00
706000	PRESTATIONS DE TRANSPORT	12 522	99,21	11 091	69,57	1 431	12,90
Montant net du chiffre d'affaires		12 622 100,00		15 942 100,00		(3 320)	-20,83
Autres produits d'exploitation				398 2,50		(398)	-100,00
758000	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE			398	2,50	(398)	-100,00
Total des charges d'exploitation		23 320 184,76		9 572 60,04		13 749 143,64	
Variation de stocks de marchandises				184 1,15		(184)	-100,00
603700	STOCK MARCHANDISES			184	1,15	(184)	-100,00
Autres achats et charges externes		10 112 80,11		10 498 65,85		(386)	-3,68
604000	ACHATS PRESTATIONS			280	1,76	(280)	-100,00
604100	ACHATS PRESTATIONS	431	3,41	2 051	12,87	(1 620)	-78,99
606110	GAZOL	2 260	17,90	2 358	14,79	(98)	-4,17
606150	EDF			124	0,78	(124)	-100,00
606160	EAU			28	0,17	(28)	-100,00
606300	PETIT EQUIPEMENT	500	3,96	266	1,67	234	88,14
606400	FOURNITURES DE BUREAU	29	0,23	24	0,15	5	21,99
615100	ENTRETIEN CITROEN BERLINGO	2 967	23,51	1 552	9,73	1 416	91,24
615200	ENTRETIEN CITROEN JUMPER	56	0,44	273	1,71	(217)	-79,53
616001	ASSURANCE	1 121	8,88	1 057	6,63	64	6,04
622600	HONORAIRES	1 440	11,41	1 440	9,03		
622750	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	319	2,52	43	0,27	276	643,20
623000	PUBLICITE	48	0,38	30	0,19	18	58,82
625000	DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	19	0,15	7	0,04	12	172,71
625100	REPAS			23	0,14	(23)	-100,00
626400	SFR	293	2,32	240	1,50	53	22,20
626410	SFR INTERNET	205	1,62	173	1,08	32	18,57
627000	SERVICES BANCAIRES	424	3,36	346	2,17	79	22,76
628000	DIVERS COTISATIONS			185	1,16	(185)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés		579 4,59		606 3,80		(27)	-4,46
635110	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERR.	579	4,59	606	3,80	(27)	-4,46
Salaires et traitements		8 775 69,52				8 775	
644000	REMUNERATION DE L'EXPLOITANT	8 775	69,52			8 775	
Cotisations personnelles de l'exploitant				(5 571) -34,94		5 571 100,00	
646000	COTISATIONS EXPLOITANT			(5 571)	-34,94	5 571	100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		3 855 30,54		3 855 24,18			
681100	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 855	30,54	3 855	24,18		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2023	12
31/12/2023	mois

01/01/2022	12
31/12/2022	mois

Variations	%
------------	---

Résultat d'exploitation	(10 698) -84,76	6 768 42,46	(17 467) -258,06
Total des produits financiers	75 0,60	7 0,04	68 976,14
Autres intérêts et produits assimilés	75 0,60	7 0,04	68 976,14
768000 PRODUITS FINANCIERS DAT	75 0,60	7 0,04	68 976,14
Total des charges financières			
Résultat financier	75 0,60	7 0,04	68 976,14
Résultat courant avant impôts	(10 623) -84,16	6 775 42,50	(17 398) -256,79
Total des produits exceptionnels			
Total des charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice	(10 623) -84,16	6 775 42,50	(17 398) -256,79

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		12 622 100,00		15 942 100,00		(3 320)	-20,83
Variation de stocks de marchandises				184		(184)	-100,00
603700	STOCK MARCHANDISES			184		(184)	-100,00
Marge commerciale				(184)		184	100,00
Production vendue Travaux		100 0,79		4 851 30,43		(4 751)	-97,94
704100	TRAV. ELECT. - PLOMBERIE 20%	100 0,79				100	
704200	TRAVAUX ELECT. - PLOMBERIE 10%			3 926 24,63		(3 926)	-100,00
704300	TRAVAUX SOUS TRAITANCE TVA 0%			925 5,80		(925)	-100,00
Production vendue Services		12 522 99,21		11 091 69,57		1 431	12,90
706000	PRESTATIONS DE TRANSPORT	12 522 99,21		11 091 69,57		1 431	12,90
Production de l'exercice		12 622 100,00		15 942 100,00		(3 320)	-20,83
Achats de sous-traitance		431 3,41		2 331 14,62		(1 900)	-81,51
604000	ACHATS PRESTATIONS			280 1,76		(280)	-100,00
604100	ACHATS PRESTATIONS	431 3,41		2 051 12,87		(1 620)	-78,99
Marge brute de production		12 191 96,59		13 611 85,38		(1 420)	-10,43
Production de l'exercice + Marge commerciale		12 622 100,00		15 758 98,85		(3 136)	-19,90
Achats non stockés matières et fournitures		2 789 22,10		2 800 17,56		(11)	-0,38
606110	GAZOIL	2 260 17,90		2 358 14,79		(98)	-4,17
606150	EDF			124 0,78		(124)	-100,00
606160	EAU			28 0,17		(28)	-100,00
606300	PETIT EQUIPEMENT	500 3,96		266 1,67		234	88,14
606400	FOURNITURES DE BUREAU	29 0,23		24 0,15		5	21,99
Autres charges externes		6 891 54,60		5 367 33,66		1 525	28,41
615100	ENTRETIEN CITROEN BERLINGO	2 967 23,51		1 552 9,73		1 416	91,24
615200	ENTRETIEN CITROEN JUMPER	56 0,44		273 1,71		(217)	-79,53
616001	ASSURANCE	1 121 8,88		1 057 6,63		64	6,04
622600	HONORAIRES	1 440 11,41		1 440 9,03			
622750	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	319 2,52		43 0,27		276	643,20
623000	PUBLICITE	48 0,38		30 0,19		18	58,82
625000	DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	19 0,15		7 0,04		12	172,71
625100	REPAS			23 0,14		(23)	-100,00
626400	SFR	293 2,32		240 1,50		53	22,20
626410	SFR INTERNET	205 1,62		173 1,08		32	18,57
627000	SERVICES BANCAIRES	424 3,36		346 2,17		79	22,76
628000	DIVERS COTISATIONS			185 1,16		(185)	-100,00
Valeur ajoutée produite		2 510 19,89		5 260 33,00		(2 750)	-52,28
Impôts, taxes & versements assimilés autres		579 4,59		606 3,80		(27)	-4,46
635110	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERR.	579 4,59		606 3,80		(27)	-4,46
Salaires et traitements		8 775 69,52				8 775	
644000	REMUNERATION DE L'EXPLOITANT	8 775 69,52				8 775	
Charges sociales				(5 571) -34,94		5 571	100,00
646000	COTISATIONS EXPLOITANT			(5 571) -34,94		5 571	100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2023 12 31/12/2023 mois		01/01/2022 12 31/12/2022 mois		Variations %	
Excédent brut d'exploitation	(6 844)	-54,22	10 225	64,14	(17 069)	-166,93
Autres produits d'exploitation			398	2,50	(398)	-100,00
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE			398	2,50	(398)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	3 855	30,54	3 855	24,18		
681100 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 855	30,54	3 855	24,18		
Résultat d'exploitation	(10 698)	-84,76	6 768	42,46	(17 467)	-258,06
Produits financiers	75	0,60	7	0,04	68	976,14
768000 PRODUITS FINANCIERS DAT	75	0,60	7	0,04	68	976,14
Résultat courant avant impôts	(10 623)	-84,16	6 775	42,50	(17 398)	-256,79
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	(10 623)	-84,16	6 775	42,50	(17 398)	-256,79

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Ecart	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 622	100,00	15 942	100,00	(3 320)	-20,83
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises			184		(184)	-100,0
MARGE COMMERCIALE			(184)		184	100,00
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	100	0,79	4 851	30,43	(4 751)	-97,94
+ Production vendue : Services	12 522	99,21	11 091	69,57	1 431	12,90
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 622	100,00	15 942	100,00	(3 320)	-20,83
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	12 622	100,00	15 758	98,85	(3 136)	-19,90
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	431	3,41	2 331	14,62	(1 900)	-81,51
- Achats non stockés	2 789	22,10	2 800	17,56	(11)	-0,38
- Autres charges externes	6 891	54,60	5 367	33,66	1 525	28,41
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	10 112	80,11	10 498	65,85	(386)	-3,68
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	2 510	19,89	5 260	33,00	(2 750)	-52,28
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	579	4,59	606	3,80	(27)	-4,46
- Salaires et traitements	8 775	69,52			8 775	
- Charges sociales			(5 571)	-34,94	5 571	-100,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(6 844)	-54,22	10 225	64,14	(17 069)	-166,9
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation			398	2,50	(398)	-100,0
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	3 855	30,54	3 855	24,18		
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	(10 698)	-84,76	6 768	42,46	(17 467)	-258,0
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	75	0,60	7	0,04	68	976,14
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(10 623)	-84,16	6 775	42,50	(17 398)	-256,7
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(10 623)	-84,16	6 775	42,50	(17 398)	-256,7



Partenaire de vos projets

Expert-comptable

SARL ABC EXPERT COMPTABLE

SARL A.S.E. Assistance Services Equipements

8 Rue du BEARN
66100 PERPIGNAN

Comptes annuels de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité Principale de l'entreprise : Transport routiers, équipements techniques en énergie froid, plomberie, électricité ...

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- **Attestation de l'expert-comptable**
- **Le dossier fiscal**
- **Les comptes annuels**

*certifié conforme
le 18 Juin 2024*

Fait à Perpignan,
Le 02/05/2024

Mikaël BERLIVET
Expert-Comptable

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Montpellier

107 Bis Avenue Victor DALBIEZ
66000 PERPIGNAN - Tél. 04 68 22 04 89
SARL au capital de 20.000 € - R.C.S PERPIGNAN B 795 359 983



Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Attestation du professionnel de l'expertise comptable</i>	<i>2</i>
<i>BIC - Déclaration 2031 - Impôt sur le revenu</i>	<i>3</i>
<i>BIC - Déclaration 2031 Bis - Impôt sur le revenu</i>	<i>4</i>
<i>BIC - Déclaration 2031 BisSuite - Impôt sur le revenu</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>2033C - Détail du cadre III, plus & moins values</i>	<i>9</i>
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	<i>10</i>
<i>2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer</i>	<i>11</i>
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	<i>12</i>
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	<i>13</i>
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	<i>14</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>15</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>16</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>17</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>18</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>19</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>20</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>21</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>23</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>25</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENTS** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	22 551 euros
Chiffre d'affaires :	12 622 euros
Résultat net comptable :	-10 623 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PERPIGNAN

Le 02/05/2024

Signature

Attestation

(Article 371 bis L. ann II au CGI)

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dénomination : SARL ABC EXPERT COMPTABLE

Adresse : 107B AVENUE VICTOR DALBIEZ

66000 PERPIGNAN

N°SIRET : 79535998300025

Numéro d'ordre de l'attestation : 1

IDENTIFICATION DU CLIENT OU DE L'ADHERENT

Nom ou Raison sociale : SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPEMENTS

Profession :

Lieu d'exercice : 8 RUE DU BÉARN

66100 PERPIGNAN

N°SIRET: 45321882800029

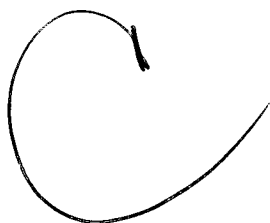
Date de signature de la lettre de mission : 16/02/2006

Date de résiliation de la lettre de mission :

Résultat imposable : (1 848)

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2023

Zone de texte libre :



Date de résiliation, par un viseur fiscal, d'une lettre de mission
pour manquements graves et répétés aux obligations de son client :

Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le

01012023

et clos le

31122023

Régime "simplifié d'imposition" ☒ ou "réel normal" ☐

Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☒

Option pour le régime de la taxation au tonnage ☐
(entreprises de transport maritime)

(cochez la ou
les cases
correspondantes)

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQU

Adresse de l'entreprise : 8 RUE DU BÉARN

66100 PERPIGNAN

Téléphone : 06 12 95 12 38

SIRET 45321882800029

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNAN
REÇU LE :

18 JUIN 2024

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de
l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de
l'entrepreneur si elle est différente de l'adresse de la direction
de l'entreprise :

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Personne inscrite au répertoire des métiers, (cocher) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

Col. 1

Col. 2

1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)

1 848

2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)

- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu

a

à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①

b

revenus nets exonérés (a - b)

c

- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu

d

Total c + d

3. Total

1 848

4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②

1 848

4bis. Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle
assimilés taxable au taux de 10 % ③

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)

- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte
d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI

e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI

f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues
pour les particuliers ④

à long terme différée de 2ans
(art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④

dont plus-values à long terme
exonérées (art.151 septies A du CGI) ⑤

à court terme et à long terme
exonérées ⑤

à long terme imposables
au taux de 12,80 % ④

dont plus-value à court terme exonérée ⑤
(art.151 septies, 151 septies A et 238 quindecies)

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐

ZRR art 44 quindecies ☐

Zone franche d'activités
art.44 quaterdecies ☐

Jeunes entreprises innovantes (JEI)
art. 44 sexies A ☐

Autres dispositifs ⑥ ☐

ZFU - territoires ent. 44 octies A ☐

Zone de restructuration de la
défense art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser
(BUD) art.44 sexdecies ☐

Zone de développement prioritaire
art. 44 septdecies ☐

Reprise d'entreprise en
difficulté art.44 septies ☐

Exonération ou
abattement pratique ⑦

sur les plus-values
imposables à 12,80%

sur le bénéfice professionnel

Option crédit d'impôt outre-mer
secteur productif (art. 244 quater W) ☐

7. dont BIC non professionnels (2031 BIS suite) ⑧

a - Bénéfice

b - Déficit

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un
élément d'actif (art 39 duodécies)

Moins-values à court terme
(art 39 duodécies)

- Plus-values Plus-values nettes à long terme imposables à 12,8%

Exonération ou abattement pratique sur le bénéfice non professionnel (art. 44 sexies et suivants) ⑨

8. Régime des sociétés de personnes ⑩

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur
déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la
majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

ABC EXPERT COMPTABLE

107B AVENUE VICTOR DALBIEZ
66000 PERPIGNAN

Tél : 0468220489

Tél :

OGA/OMGA ☒

Visueur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : Lieu : PERPIGNAN

CGA 66

AVENUE PAUL PASCOT - orle
66006 PERPIGNAN CEDEX

Qualité et nom du signataire : GERANT

N° d'agrément : 101660

Signature : M DAVID GLEIZE

Examen de conformité
fiscale (ECF) ☐

prestataire :

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 bis
(2024)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPE		et date de clôture de l'exercice : 31122023				
E	RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)					
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann.III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle)						
Raison sociale, Siren, Adresse des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit			
Nom, Prénom, SPI, Adresse des associés personnes physiques		Gérant	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non- professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
GLEIZES DAVID 8 RUE DU BEARN 66100 PERPIGNAN CEDEX FRANCE		X	42 SAINT CHAMO FRANCE			
Sociétés en commandite simple 4 montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____						

IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

N° 2031 Bis (SUITE)
(2024)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.E. ASSISTANCE SERVICES EQUIPE		et date de clôture de l'exercice : 31122023	
F	RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX	Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles. Elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception	
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067. Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.		Exercice	
G	DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
H	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant dans les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)		
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)		
(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.			
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPOT			
Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.			
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition
			Plus-value 4
4 Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.			
I	BIC NON PROFESSIONNELS		
Détermination du résultat de l'exercice			
		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		à reporter case 7a	à reporter case 7b

A.S.E. Assistance Services Equipements
Siège : 9 Route de Vingrau
66 600 Espira de l'Agly
Siret : 453 218 828 00029

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE SEUL GERANT

E.U.R.L. A.S.E.

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au Capital de 4 500€

Siège social : 9 Route de Vingrau 66600 Espira de l'Agly.

RCS : 453 218 828 00029

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU :

L'an deux mille vingt quatre.

Le 01 Juin.

A Espira de l'Agly

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 4 500 euros, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant David Gleizes est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR
--

1. Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 Décembre 2023.
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et affectation du résultat.
4. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la gérance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

- Ses rapports.
- Les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe.
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux.

Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.



L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.
Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la gérance, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un résultat de -10 623 € (Déficits).

L'associé unique donne quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de façon suivante :

- 0 € au compte courant de l'associé unique David Gleizes.
- 8775€ Rémunération de l'exploitant.
- 0 € Cotisations de l'exploitant.

Etant précisé que la société n'est pas soumise à l'I. S.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve le dit rapport en ses termes et conclusions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ces décisions.

Le gérant.



A.S.E.
Assistance Services Equipements
SARL au capital de 4 500€
Siège social : 9 Route de Vingrau
66600 Espira de l'Agly

RCS PERPIGNAN B.

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

En application des dispositions des articles L.223-19 du nouveau code de commerce et 42-2 du décret du 23 Mars 1967, nous relatons ci-après les conventions dont il doit être fait mention sur le registre des décisions de l'associé unique.

REMUNERATION DES ASSOCIES

La société a pris en charge les cotisations sociales obligatoires de Monsieur David GLEIZES, gérant, pour un montant global de 0 Euros.

Pour l'année 2023 la rémunération nette annuelle de Monsieur David GLEIZES correspond au montant du résultat fiscal déclaré par la société.

BAIL COMMERCIAL

Néant.

COMPTE COURANT

Au 31 décembre 2023 le compte courant de Monsieur David GLEIZES présente un solde de 0 Euros.

Fait à Espira de l'Agly.
La gérance.

